



Exp.: Rue du Commerce 96, 1040 Bruxelles

Note aux Ordonnateurs

votre courrier du

vos références

nos références

annexe(s)

Fichier de contrôle mensuel relatif aux bonifications

Madame, Monsieur l'Ordonnateur,

A dater de ce jour, vous recevrez chaque mois un fichier de contrôle reprenant toutes les modifications ayant trait aux bonifications chargées durant le mois écoulé dans le programme de calcul de PersoPoint.

En d'autres termes, tous les agents pour lesquels il existe une **modification d'1 ou de plusieurs des éléments suivants** figurent dans ce fichier de contrôle:

- **BONIFNOMI1**: le montant nominal de la bonification
- **MAX1**: le plafond de l'échelle de traitement officielle
- **BONIFNET1**: le montant de la bonification effectivement octroyé, compte tenu de la prime de développement des compétences et/ou du plafond de l'échelle de traitement officielle

- **BONIFNOMI2**: le montant nominal de la bonification dans la sauvegarde
- **MAX2**: le plafond de l'échelle de traitement dans la sauvegarde
- **BONIFNET2**: le montant de la bonification effectivement octroyé dans la sauvegarde, compte tenu de la prime de développement des compétences et/ou du plafond de l'échelle de traitement dans la sauvegarde

Si les données ne sont pas correctes, alors les **corrections** doivent être communiquées **au moyen d'un Relevé de Mutations ordinaire** à PersoPoint.

FICHER DE CONTROLE DES AUGMENTATIONS FORFAITAIRES ANNUELLES

| Nom | Description |
|---|---|
| MATRICULE | Matricule de l'agent concerné |
| GRP | <ul style="list-style-type: none"> • 11 = statutaire FR • 12 = contractuel FR • 21 = statutaire NL • 22 = contractuel NL |
| IMP | Imputation budgétaire |
| NOM - PRENOM | Nom et prénom de l'agent |
| DATCALC | Le(s) mois concerné(s) : chaque mois pour lequel il est fait mention du chargement d'une nouvelle bonification ou d'une modification d'une bonification existante |
| CONT | Le numéro de contrat auprès de PersoPoint |
| S RTPAY | 0 = traitement |
| SQPER | Sous-période |
| DATPAY | Année et mois du cycle de mutations (YYYYMM) |
| GT | Montant annuel de la prime de développement des compétences |
| DONNEES DE L'ECHELLE DE TRAITEMENT OFFICIELLE DE L'INTERESSE(E) | |
| SCALE 1 | Echelle de traitement |
| TRTTOT1 | Le capital de départ (traitement barémique bloqué au 31.12.2016) + le montant de l'augmentation forfaitaire effectivement payé compte tenu du MAX1 et de la BONIFNET1 |
| BONIFNOMI1 | Le montant nominal de la bonification |
| MAX1 | Le plafond de l'échelle de traitement la plus élevée |
| BONIFNET1 | Le montant de la bonification effectivement octroyé |
| DONNEES DE L'ECHELLE DE TRAITEMENT DANS LA SAUVEGARDE | |
| SCALE2 | Echelle de traitement dans la sauvegarde |
| TRTTOT2 | Le capital de départ (traitement barémique bloqué au 31.12.2016) dans la sauvegarde + le montant de l'augmentation forfaitaire effectivement payé dans la sauvegarde compte tenu du MAX2 et de la BONIFNET2 |
| BONIFNOMI2 | Le montant nominal de la bonification dans la sauvegarde |
| MAX2 | Le plafond de l'échelle de traitement la plus élevée dans la sauvegarde |
| BONIFNET2 | Le montant de la bonification effectivement octroyé dans la sauvegarde |
| ORDON | Le numéro d'Ordonnateur |

Bien à vous

Liliane Verreyen
Responsable PersoPoint